



Auxerre, le 27 mai 2015

Madame, Monsieur,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs, membres d'associations,

La section de la Ligue des Droits de l'Homme d'Auxerre s'est investie pleinement dans le combat pour une réhabilitation collective des « Fusillés pour l'Exemple ». Cette implication nous a permis de découvrir l'excellent travail qui se fait un peu partout en France, soit par des particuliers à l'instar de monsieur Eric VIOT ou par les diverses associations militant dans ce sens.

Nous ne pouvons que féliciter les uns et les autres pour ce combat mené.

Le département de l'Yonne compte cinq fusillés pour l'exemple.

Nous avons organisé pour le 11 novembre dernier un hommage, en accord et avec la participation des maires et des membres de leur conseil municipal dans trois communes (Vaudeurs, Pontigny et Escamps).

Nous n'avons pu que constater à cette occasion, au-delà d'une vive émotion, d'une réelle prise de conscience de la population, qui ignore, en grande majorité, l'existence des dénommés « Fusillés pour l'Exemple » et des conditions dans lesquelles ils furent jugés et condamnés, puis exécutés.

Nous avons également participé à un « café repaire » dans une petite commune de l'Yonne, Pourrain, où nous avons animé une conférence sur les Fusillés pour l'Exemple. Nous nous attendions à une assistance clairsemée, et à notre grand étonnement, se fut une bonne septantaine de participants qui furent, on peut le dire, très intéressés par ce sujet.

Cette conférence s'est achevée par une représentation théâtrale d'une troupe locale dont le spectacle s'intitule « Crosses en l'air ». Les textes sont basés sur des correspondances, sur des poèmes et des chansons qu'écrivaient les Poilus dans les tranchées, textes dans lesquels on sent naître la révolte et le refus à l'obéissance. Une prestation forte en émotion.

Bien évidemment, nous n'en restons pas là. Nous allons dans les semaines qui viennent organiser les cérémonies du centenaire de l'exécution de nos soldats icaunais.

La première aura lieu à Parly, d'où est natif le soldat VERAINE Paul et qui fut fusillé le 4 juillet 1915.

Puis nous réitérerons le 2 août à Vaudeurs et le 29 août à Pontigny.

Nous programmons les mêmes cérémonies en 2017 pour nos deux derniers soldats, à Avallon et à Escamps.

A noter que la troupe théâtrale s'est engagée envers nous à se produire lors de ces journées.

Année après année, nous pouvons le reconnaître, notre cause avance. L'opinion publique, grâce aux actions menées, prend conscience, chaque jour un peu plus, de cette infamie qu'ont subie ces « Fusillés pour l'Exemple » et du scandale que des balles françaises purent tuer des Français.

Année après année, la chape de plomb s'effrite.

Et il ait bien une preuve qu'un intérêt grandissant existe, c'est, depuis peu, les vœux émis par diverses collectivités territoriales.

On ne compte plus ceux proposés par des conseils municipaux, mais aussi ceux des conseils aujourd'hui départementaux et les conseils régionaux.

Ce sont certes, des avancées, mais il nous faut, durant ces années à venir aller encore plus en avant, encore plus fort.

Depuis début 2014, partout en France, de nombreuses manifestations ont vu le jour et d'autres seront programmées dans les semaines et les mois à venir. Là, la gravure d'un nom sur un monument aux morts, là une cérémonie rendant hommage à un fusillé pour l'exemple ou encore des expositions qui sont le reflet poignant de la dure réalité du quotidien des Poilus et permettent de comprendre le comment et le pourquoi des désobéissances, des rébellions, de mutineries.

Toutes ces manifestations, ces cérémonies sont dignes d'intérêt et mériteraient d'être mieux connues, d'être recensées, d'être peut-être plus encore médiatisées.

Car il faut bien en être conscients, si nous nous activons tous dans le noble but de faire progresser notre juste cause, toutes ces actions sont géographiquement dispersées, inconnues le plus souvent des uns et des autres, sans concertation, sans leur donner une envergure plus importante qui leur donnerait plus de solennité, plus d'écoute et de fait, plus de crédibilité.

Si l'union fait la force, ne nous privons donc pas de cette possibilité.

C'est forts de ce constat, que les membres de la section de la Ligue des Droits de l'Homme d'Auxerre, ont émis le projet d'essayer de fédérer l'ensemble de ces forces vives : acteurs associatifs, individuels, représentants des diverses collectivités territoriales, tous militant pour une réhabilitation des « Fusillés pour l'Exemple » et la réintégration de ceux-ci dans la mémoire collective.

Nous vous savons déjà très impliqués à cette cause commune.

Nous nous efforçons de contacter le maximum de personnes et d'associations. Mais nous avons bien conscience que nous ne pourrions lister l'ensemble des acteurs. Aussi nous vous serions reconnaissants, si bien entendu notre démarche vous semble intéressante et si vous en êtes bien d'accord, de nous communiquer vos coordonnées ou celles d'associations ou encore de mairies ayant émis un vœu, tous œuvrant pour cette cause, afin que nous puissions collectivement vous contacter.

De la sorte essayer de susciter une force qui pourrait peut-être enfin voir aboutir pour le 11 novembre 2018, ce que nous attendons tous, une réhabilitation des Fusillés pour l'Exemple et la réintégration de ceux-ci dans la mémoire collective.

Persuadés que nous pouvons espérer compter sur votre implication, et en espérant de peut-être un jour faire votre connaissance, acceptez Madame, Monsieur, Membres d'associations, élus, nos salutations distinguées.

Pour la section LDH d'Auxerre

Son vice-président

Michel AUGER

Contacts :

Joëlle ARVAULT 5 Avenue du Général Rollet 89000 Auxerre Tel 06 71 27 68 25

Adresse mail : joelle.arvault@orange.fr

Michel AUGER 26 Boulevard Vaulabelle 89000 Auxerre Tel 06 43 78 52 35